

encourager les investissements
touristiques durables



GUIDE DE RECOMMANDATIONS

conseiller, guider et encourager l'innovation

3.1	CONSEILLER ET GUIDER LE SECTEUR PRIVÉ.....	3
3.1.1	CONSEILS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE PATRIMOINE.....	5
3.2	ENCOURAGER L'INNOVATION ET LE PARTAGE DES CONNAISSANCES.....	6
3.2.1	CRÉATION DE RÉSEAUX ET D'ASSOCIATIONS.....	7
3.2.2	LES LIENS AVEC L'ACADÉMIE.....	9
3.2.3	CENTRES DE RECHERCHE LOCAUX.....	11



3

conseiller, guider et encourager l'innovation

Cette section décrit comment le secteur public peut guider et conseiller le secteur privé, afin de l'aider à relever les défis uniques posés par les environnements ruraux, d'encourager l'innovation et le partage des connaissances.

Cette section se divise en deux sous-sections. Dans la première partie, nous parlerons de la nécessité de voir le secteur public conseiller et guider le secteur privé concernant l'aspect juridique et réglementaire des zones rurales. Sensibiliser et partager les connaissances concernant ces réglementations est un élément important pour contrôler le développement et encourager la durabilité.

Dans la seconde partie, nous examinerons les mesures prises par le secteur public pour encourager l'innovation et le développement continu des compétences dans les environnements ruraux.

3.1 CONSEILLER ET GUIDER LE SECTEUR PRIVÉ

Il est dans l'intérêt des responsables de politiques publiques de guider et d'influencer les plans et les activités commerciales des zones rurales. D'abord parce que le tourisme rural (comme les autres formes de tourisme) contribue fortement au PIB. Ensuite parce que les risques associés au développement des zones rurales existent, en termes d'impact potentiel sur l'environnement naturel et sur le patrimoine.

Un autre élément important, qui demande aux responsables publics d'endosser ce rôle de conseillers, est le besoin d'encourager les populations à investir dans le développement économique des territoires. Alors que les communautés rurales existantes peuvent être d'excellents gardiens de l'environnement qui les entoure, elles peuvent ne pas posséder les compétences requises pour convertir ou diversifier des infrastructures agricoles en exploitations

touristiques saines, sur le plan financier.

La tendance à l'urbanisation et à l'industrialisation a altéré les activités politiques et économiques de la société rurale. Au cours des 50 dernières années, l'environnement rural européen a connu un déclin de sa population. Ce phénomène, associé au déclin de l'activité dans certains villages de campagne, a entraîné la disparition du savoir-faire traditionnel utilisé en contexte rural. D'un autre côté, les personnes souhaitant intégrer et investir dans un environnement rural (contre-urbanisation) ne savent pas toujours ce que cela implique. L'accès aux informations et aux connaissances concernant le fonctionnement et la gestion des activités rurales devient alors essentiel.

Les investisseurs externes, en revanche, peuvent ne pas connaître les caractéristiques particulières du tourisme rural, ni la réglementation qui l'entoure. En ce sens, les conseils peuvent être considérés comme un outil d'orientation des investissements, car ils permettent de communiquer efficacement ces règles aux utilisateurs finaux et de guider les acteurs pour atteindre au mieux leurs objectifs.

Dans un contexte rural, il est essentiel de fournir aux investisseurs existants et potentiels un accès simplifié :

- aux politiques d'aménagement et aux réglementations existantes, aux réglementations environnementales et aux réglementations/procédures concernant les hébergements ;
- au régime juridique et fiscal de ces activités, notamment les mécanismes de soutien publics ;
- aux sources de connaissances locales sur l'environnement, les écosystèmes, le patrimoine et la gestion durable.

L'impact potentiel de ces conseils est illustré dans l'étude de cas présentée en Encadré 3.1.

ENCADRÉ 3.1 PARTENARIATS DES SECTEURS PUBLIC/PRIVÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS TOURISTIQUES DE TAILLE IMPORTANTE/INTERMÉDIAIRE, RÉGION DE SHANNON, IRLANDE



La logique de l'approche adoptée par l'Agence de Développement de Shannon est de sécuriser les investissements du secteur privé dans un projet, identifié par un organisme public, capable de combler une lacune sur le marché et sur lequel de nombreuses recherches ont déjà été effectuées. L'organisme public se charge de réaliser l'étude de marché, de faire une liste des projets potentiels, d'identifier les sites éventuels, de réunir les terrains requis (le cas échéant), d'identifier les sources de subventions potentielles, de présenter et promouvoir ces activités au sein du secteur privé, sous la forme de perspectives de développement. Les parties intéressées doivent soumettre leurs

propositions, conformément aux procédures d'achat publiques normales.

Les profils et les perspectives de développement du site réalisés par l'Agence de Développement de Shannon (SDC) fournissent aux investisseurs potentiels des informations essentielles concernant les sites ciblés, notamment des conseils relatifs aux limites de développement et aux questions environnementales/écologiques.

De plus, en négociant avec d'autres intervenants afin de repérer des zones utilisables (par exemple, pour un terrain de golf), le SDC parvient à associer son rôle de conseiller, avec celui de planificateur stratégique du territoire. Cela lui permet d'exercer une influence plus étendue sur le développement économique de la région.

Indicateurs de succès

De par cette initiative, le SDC est capable d'exercer une influence significative sur le développement de projets à grande échelle ayant un impact considérable sur l'emploi et sur la croissance économique à long terme, avec seulement un investissement financier limité de la part du secteur public. Le Golf Club de Doonbeg est un bon exemple, qui a permis de créer 200 emplois dans une zone rurale. Ce point est expliqué en détails, en Encadré 4.1.

Un facteur est à la base de la capacité du secteur public à conseiller de manière efficace, c'est la structure de gouvernance développée pour fournir lesdits conseils. Les gouvernements de l'Union européenne et d'autres pays confèrent cette fonction à différentes structures de gouvernance. Certains mettent en place des agences de développement régionales,

d'autres créent des offices du tourisme nationaux ou des conseils consultatifs, tandis que d'autres encore chargent les Ministères et les départements existants de cette tâche. Un simple coup d'œil aux pratiques internationales montre qu'il n'existe pas de forme ou de structure normative, car cela dépend du contexte de gouvernance global du pays ou de la région.

En établissant le cadre de gouvernance le plus adapté à un contexte particulier, les responsables publics doivent tenir compte :

- du niveau d'implication et de coopération des exploitants privés, des communautés rurales et autres acteurs qu'ils voudraient associer à l'organisation et aux services de conseil ;
- des attributions de l'entité à mettre en place, s'il doit s'agir d'une seule entité agissant comme un point de rencontre unique des investisseurs ou de plusieurs entités prodiguant des conseils sur différents aspects.

Dans un contexte rural, une complexité réglementaire considérable est créée en raison du besoin du secteur public de gérer le patrimoine

environnemental et rural. Guider et conseiller dans ce domaine est donc primordial.

3.1.1 CONSEILS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE PATRIMOINE

Les conseils en matière d'environnement et de patrimoine en contexte rural peuvent comprendre de nombreux sujets, notamment les ressources existantes (eau, écosystème, biodiversité, etc.) ou le patrimoine existant (conservation des sites et monuments historiques et naturels) mais aussi l'impact des activités proposées, ainsi que les influences environnementales cumulatives et synergiques de l'activité principale et des activités auxiliaires.

Dans le contexte rural, le paysage, l'environnement naturel et le style de vie liés aux activités rurales font partie intégrante du patrimoine. Le patrimoine

rural est une notion assez vaste, souvent considérée comme un patrimoine immatériel. Le patrimoine immatériel est transmis d'une génération à l'autre et est continuellement recréé par les communautés, en réponse à l'environnement dans lequel elles vivent et aux interactions quotidiennes avec la nature et leur histoire. La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel définit le patrimoine culturel immatériel comme :

« des pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur

sont associés, que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus, reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. On l'appelle également patrimoine culturel vivant. Il se manifeste notamment dans les domaines suivants : les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ; les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. » (UNESCO, 2003).

Ces deux expressions de l'UNESCO du patrimoine immatériel sont d'un intérêt particulier pour l'environnement rural, surtout les connaissances et les pratiques concernant la nature, l'univers et l'artisanat traditionnel. De telles connaissances, comme nous l'avons dit plus tôt, peuvent être perdues ou indisponibles, c'est pourquoi les services de conseil relatifs à l'environnement et au patrimoine doivent renforcer la disponibilité des informations, ainsi que la mise en place de formations. Dans certains cas, les services de conseil ruraux peuvent dépasser le simple partage des connaissances et fournir des recherches technologiques récentes capables de transmettre les pratiques et le savoir-faire traditionnels, dans un cadre de technologie moderne.

Le secteur public peut jouer un rôle important dans la recherche d'établissements à adapter et de technologies à adopter pour plaire aux investisseurs

dans le contexte du tourisme rural. Ces conseils permettent de combler le fossé entre les scientifiques, les agriculteurs, les usagers et les visiteurs découvrant un environnement rural. Cela facilite également l'adoption de technologies et leur adaptation aux conditions locales. Les informations peuvent être transmises depuis une base de connaissances et de nouvelles recherches aux agriculteurs et aux investisseurs. Ces centres peuvent également faciliter l'innovation, en agissant comme un point central pour les investisseurs ruraux et les agriculteurs, afin d'échanger des informations, de faire avancer la science et d'utiliser les résultats en premier. C'est le raisonnement qui a donné lieu à la création du Centre for Innovation in Rural Sciences and Environmental Management (CIRSEM) à Gozo, dans le cadre de la stratégie nationale de Gozo (Eco-Gozo). Ce centre est un outil de développement qui comble le fossé entre les producteurs agricoles et les secteurs du commerce et du tourisme. Le centre prévoit des activités dans les secteurs suivants : sciences de l'agriculture, gestion de l'écosystème agricole, tourisme rural, traitement et spécifications relatives à l'alimentation, gestion de l'eau, développement rural, ingénierie agricole et restauration écologique en Méditerranée. Cette étude de cas est examinée en détails en Encadré 3.4.

3.2 ENCOURAGER L'INNOVATION ET LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

Dans l'économie mondiale du savoir, les spécificités d'une région (comme l'accès à une main-d'œuvre bon marché ou à lac pittoresque) ne suffisent pas à garantir la compétitivité d'une destination. En raison de la mondialisation, l'accès à des destinations similaires ne cesse d'augmenter et la concurrence

est rude. La capacité d'une destination à mieux utiliser ses ressources, grâce à l'innovation continue et au partage des connaissances est vitale pour jouir d'un avantage concurrentiel (Porter, 2000).

Le secteur public joue un rôle essentiel dans le déve-

loppement de ces innovations, que ce soit en développant des clusters ou en finançant des recherches. Un composant clé de cette équation est la mise en place d'une formation adéquate et la création d'un environnement capable d'attirer des talents exceptionnels. Plus de détails sont fournis dans la Section 5, concernant l'encouragement de la durabilité.

Voici d'autres concepts ou méthodes que le secteur public pourrait utiliser : création de clusters, de réseaux et d'associations, création de liens concrets entre le secteur public et académique (et vice versa), création de centres de recherches locaux en synergie avec l'industrie du tourisme locale.

3.2.1 CRÉATION DE RÉSEAUX ET D'ASSOCIATIONS

Les réseaux et les associations sont des voies permettant d'atteindre divers objectifs, notamment le partage des connaissances et l'innovation. Ils multiplient les avantages de la proximité géographique en facilitant le processus d'identification et en mettant en place une stratégie de destination commune, en établissant une charte de qualité. Ils permettent aussi de mettre en commun les ressources pour fournir des activités profitant à tous les exploitants d'une destination (efforts de marketing, de formation, et de recherche). Ils sont également des catalyseurs de partage des connaissances.

La valeur du partage des connaissances et des réseaux est sans égale. Elle passe par un certain nombre de bonnes pratiques identifiées dans ce projet. Un exemple de l'initiative du réseau Burren en Irlande. Le réseau Burren est un réseau de 18 exploitants, lesquels encouragent « un tourisme responsable dans les zones naturelles protégeant l'environnement et améliorant le style de vie des résidents locaux » et offrent une expérience inoubliable à tous les visiteurs. Les exploitants du réseau s'engagent en matière de production et de conservation, et se conforment à des normes de durabilité très strictes. Les membres du réseau s'engagent à contribuer à la conservation et à l'information, de différentes manières.

La capacité d'un réseau à permettre le partage des connaissances varie en fonction des activités pro-

posées par ce réseau. Cependant, la seule capacité d'un réseau à mettre en valeur les différents exploitants d'une région est une connaissance précieuse, qui sera partagée presque automatiquement entre les membres. Les réseaux sont également utilisés pour organiser des conférences et des ateliers techniques (impliquant bien évidemment le partage des connaissances). De plus, ils hébergent des forums permettant aux acteurs de l'industrie de partager leurs expériences et de réaliser une représentation plus complète de la situation du marché. Ainsi, les réseaux sont un moyen efficace et rentable d'encourager le partage des connaissances.

Nattitude, une initiative du secteur public mise en place dans la région Auvergne en France, est un outil pour les investisseurs et les exploitants, qui propose des guides techniques, ainsi qu'un accès au réseau de sous-traitants, d'exploitants et autres. Cependant, l'accès à ces outils n'est pas ouvert à tous les investisseurs. Nattitude sélectionne les membres potentiels et guide les exploitants pour qu'ils remplissent certaines exigences minimales. Une fois ces exigences remplies, l'exploitant peut accéder à tous les services de conseil du réseau Nattitude. Cette approche est examinée en détails en Encadré 3.2 ci-dessous

ENCADRÉ 3.2 NATTITUDE, AUVERGNE, FRANCE

Nattitude est une initiative du secteur public, gérée par le Comité Régional de Développement Touristique, en collaboration étroite avec le Conseil régional, les Comités Départementaux du Tourisme, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Parcs naturels régionaux et autres. L'initiative a entraîné le développement d'un réseau et d'une marque d'établissements d'hébergement dans cette région.

Nattitude adopte une approche territoriale de développement. Il s'agit d'une réponse pratique et innovante à la demande d'une offre qualitative d'hébergements touristiques écoresponsables, reflétant l'image de la nouvelle Auvergne. Elle prouve qu'une stratégie publique peut orienter et soutenir des projets privés dans le secteur, afin d'améliorer la qualité globale de l'offre et de réduire son impact sur l'environnement.

L'objectif de Nattitude est d'encourager la création d'une gamme d'hébergements, en accord avec les qualités naturelles de l'Auvergne et son potentiel en termes d'activités et d'attentes de la clientèle actuelle. Il s'agit de créer des vacances associant bien-être, découverte du site, et respect de l'environnement naturel.

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus, les acteurs impliqués dans le secteur touristique travaillent ensemble pour soutenir les établissements, conseiller, développer les outils, la visibilité et le marketing.

Pour être reconnu établissement Nattitude, un hébergement doit être évalué et sélectionné selon 6 thèmes majeurs, incluant à leur tour plus de 150 critères :

- des sites exceptionnels ;
- une architecture authentique et/ou originale ;
- le respect de l'environnement ;
- le bien-être ;
- l'intégration de l'économie locale ;
- la convivialité et la qualité du service.

Nattitude est également une source de conseils riche et flexible pour les projets éligibles aux aides publiques régionales, grâce

au « Cahier d'idées Nattitude ». En plus de présenter 250 idées d'aménagements ou d'équipements compatibles avec la vision Nattitude, le cahier insiste également sur la transmission de l'esprit ou de la vision de cette stratégie : en fournissant des conseils stratégiques assez souples aux fournisseurs de services, afin qu'ils puissent exprimer leur propre personnalité et explorer de nouvelles idées de niche.

Si l'établissement ne répond pas aux critères minimum requis, Nattitude lui permet d'améliorer ses performances grâce à la rédaction d'un contrat de progrès. Ceux qui répondent aux critères bénéficient des conseils et du soutien promotionnel et commercial réservés aux membres du réseau Nattitude.

Ce réseau apporte donc un certain nombre d'avantages, notamment l'accès à un service de conseil pour promouvoir et développer les hébergements, ainsi que l'opportunité de participer à des journées techniques et des ateliers sur des thèmes variés.

Indicateurs de succès

Depuis sa création en 2009 :

- plus de 235 établissements ont été évalués et 117 ont répondu aux exigences minimales pour intégrer le groupe Nattitude ;
- plus de 100 établissements ont bénéficié d'un soutien personnalisé (et ont reçu un contrat de progrès) ;
- le réseau a organisé un total de 18 journées techniques ;
- les taux de satisfaction ont augmenté progressivement et au cours de l'été 2011, le réseau a obtenu le plus haut taux de la région (91 %) ;
- les taux d'occupation ont augmenté progressivement et ont dépassé les moyennes régionales (en juillet 2011, le taux d'occupation était de 75 %, tandis que la moyenne régionale était de 62 %, et en août 2011, le taux du réseau est passé à 83 %, tandis que la moyenne régionale était de 75 %).

De plus, en 2012, plus de 50 % des établissements accompagnés faisaient état de nouveaux projets, afin d'améliorer la qualité de leur hébergement.



3.2.2 LES LIENS AVEC LE SECTEUR ACADÉMIQUE

La notion de réseau souligne l'importance d'une collaboration des intervenants. L'un des acteurs majeurs est l'Académie, soit les universités et autres instituts de formation. Ces intervenants sont impliqués

dans la recherche et la formation. C'est pourquoi ils peuvent apporter une contribution réelle aux entreprises du tourisme rural, ainsi qu'aux autorités publiques, tout en aidant les entreprises.

Les conseils prodigués par l'académie et les instituts de formation sont :

- les programmes d'éducation et de formation ;
- les bases de données informatiques et les portails en ligne permettant l'accès aux informations ;
- les installations de recherche ;
- les outils (par exemple, les plans de développement) ;
- les forums, les conférences et les réseaux permettant l'interaction et le partage des expériences et des pratiques ;
- les guides.

Les conseils mentionnés ci-dessus et les divers outils permettent de combler les différences de compétences et de publics. Certains peuvent être pertinents et utiles pour les investisseurs externes, tandis que d'autres peuvent être utilisés par les acteurs ruraux.

L'éducation et la formation peuvent prendre différentes formes. Les bonnes pratiques identifiées par ce projet, permettent de distinguer toute une gamme de

méthodes d'éducation et de formation. L'Agence de Développement de Shannon a lancé le développement d'une plateforme d'innovation du secteur touristique. Cette plateforme utilise une combinaison d'outils d'apprentissage et de transfert des connaissances, combinant les recherches académiques et la formation, avec les pratiques des exploitants du tourisme. Les détails concernant cette plateforme figurent en Encadré 3.3.

ENCADRÉ 3.3 PLATEFORME D'INNOVATION, RÉGION DE SHANNON, IRLANDE

La Plateforme d'innovation est une initiative créée par le National Centre for Tourism Policy Studies de l'Université de Limerick, l'Agence de Développement de Shannon et le secteur du tourisme. Ensemble, ces intervenants ont créé une plateforme d'apprentissage permettant d'assurer l'exploitation efficace des connaissances, de l'expertise, de la connaissance du marché et de la recherche.

L'objectif majeur de cette plateforme est la dissémination des informations détenues par les institutions académiques dans le secteur du tourisme, de manière à encourager le développement de l'industrie du tourisme dans la région. Cela est réalisé, grâce :

- au développement de classes de master et d'une plateforme TIC pour le secteur du tourisme ;
- au développement de formations pour divers secteurs, afin de mettre en relation la connaissance du marché et la production

ou l'innovation ;

- à l'utilisation et au développement des réseaux d'apprentissages du tourisme existants, afin d'améliorer la coopération ;
- à l'approfondissement du processus d'apprentissage, à l'aide d'un programme MBA spécifique de gestion de l'industrie touristique.

Indicateurs de succès

- La plateforme offre au secteur du tourisme un moyen d'accéder à des informations essentielles sur le marché ;
- Une interface où le secteur apprend de la recherche académique, tout en influençant l'académie, laquelle peut ensuite développer ses efforts de recherche, avec les expériences et les exigences du secteur.

L'implication de l'académie doit mener à une collaboration basée sur les avantages mutuels des parties prenantes. L'implication de l'académie représente un risque : les outils y sont développés de manière trop théorique et ne sont donc pas toujours

applicables dans un contexte réel. Mais une collaboration, où l'industrie informerait l'académie de ses besoins et de ses idées, peut limiter les risques et entraîner des résultats positifs.

3.2.3 CENTRES DE RECHERCHE LOCAUX

Le tourisme est rarement le seul moyen de subsistance d'une destination. Cela est particulièrement vrai dans le contexte du tourisme rural. Prenons par exemple un visiteur, qui veut goûter à la culture et au patrimoine locaux : c'est impossible si la destination est uniquement orientée sur le tourisme. Le secteur agricole est donc particulièrement important pour le tourisme rural. Cependant, les pressions économiques et l'urbanisation sont très

contraignantes pour la viabilité de cette industrie, en particulier sous sa forme la plus traditionnelle. Les recherches concernant l'amélioration de la productivité des industries, complémentaires au produit touristique d'une destination, sont un moyen d'améliorer la durabilité globale de celle-ci. Cela est illustré dans l'étude de cas présentée en Encadré 3.4 ci-dessous.

ENCADRÉ 3.4 CENTRE POUR L'INNOVATION DANS LES SCIENCES RURALES ET LE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL, GOZO



Le Centre pour l'innovation dans les sciences rurales et le management environnemental représente un développement innovant pour Gozo, mais surtout une possibilité unique d'interaction bidirectionnelle entre les chercheurs et les intervenants locaux, en particulier pour la communauté agricole et pour les personnes impliquées dans la gestion environnementale sur l'île.

La mission principale du Centre est la recherche, l'éducation et la dissémination des connaissances et des technologies relatives à l'agriculture, à la production alimentaire et à la gestion

environnementale en Méditerranée.

Le Centre a également pour but de devenir une station de recherche modèle concentrée sur divers aspects spécifiques, notamment les sciences agricoles, la gestion de l'écosystème agricole, le tourisme agricole, le traitement et la certification des produits alimentaires spéciaux/naturels, le développement rural, l'ingénierie agricole et la restauration écologique en Méditerranée. Le Centre disposera également, pour la première fois à Gozo, d'un département de recherche animale, où les études in vivo seront réalisées en parallèle des expériences in vitro, au Centre et à l'Université de Malte (Tal-Qroqq Campus). Il est envisagé de transformer ce Centre en pôle d'excellence des sciences rurales, pas seulement au niveau national, mais pour toute la région de la Méditerranée, afin de relier les sciences naturelles et humaines aux aspects socio-culturels et économiques.

Le Centre pour l'innovation dans les sciences rurales et le management environnemental doit encourager la sauvegarde et la durabilité du paysage rural sur le long terme, afin d'en faire profiter la communauté agricole, la vie sauvage en général, le secteur touristique et les résidents. Le Centre est un espace et un soutien pour les recherches universitaires dans ce domaine, tout en encourageant la capacité d'innovation et le partage des connaissances.



3

conseiller, guider
et encourager
l'innovation

